

# Informatisation de l'état civil parisien

Suzanne Coronel  
Présentation Groupe PIN  
25 janvier 2006

## L'organisation de l'état civil

**Mairies d'arrondissement**



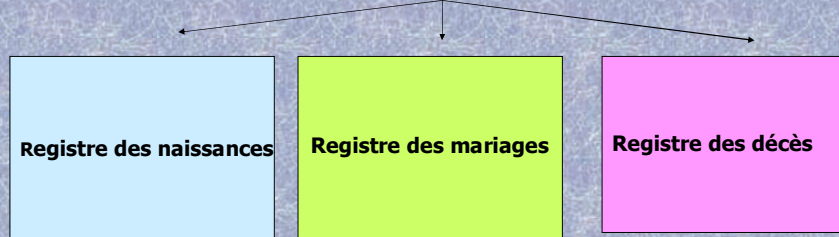
**20 Services d'état civil (300 agents)**

**Service des mairies  
d'arrondissement**



## Les registres d'état civil

Les actes d'état civil sont inscrits sur des registres.  
Les actes sont signés par l'officier d'état civil, le déclarant ou les comparants et les témoins.  
A Paris, il y a 3 types de registres :



## La démographie de Paris

- Au 1er janvier 2006, la population de Paris est estimée à 2,1 millions d'habitants.
- En 2005, il y a eu à Paris :
  - 41 912 naissances
  - 11 300 mariages
  - 16 127 décès



## Les étapes de l'informatisation

- Informatisation des actes d'état civil en 1989 (application développée en interne)
- De 1994 à 2000 : 1ère phase de scannérisation des actes de naissance (7 mairies)
- 2002 – 2003 : installation dans les 20 mairies du logiciel CITY 2 développé par DIGITECH
- 2004 – 2006 : 2ème phase de scannérisation

## L'état civil après 1989

- Mise en place d'une application informatique développée en interne (fichiers DBASE avec 1 serveur par mairie)
- Accès peu sécurisé
- Les actes créés sont imprimés sur des feuillets qui reliés constituent les registres
- La mise à jour des actes (apposition de mentions marginales) s'effectue sur les registres et dans l'application
- La délivrance des actes créés après 1989 s'effectue via l'informatique

## Première scannérisation 1994 - 2000

- Pourquoi
  - Importance des volumes de délivrance d'actes de naissance
  - Manipulation des registres pénible
  - Détérioration des registres et des tables
  - Réduction souhaitée du temps de traitement des demandes
- Quels actes
  - 7 mairies (Ma 10,12,13,14,15,17,18)
  - Actes des registres de naissance depuis 1925 (3 millions d'actes)
- Comment
  - Société Ever pour la prise de vues
  - Indexation en interne par des agents des mairies concernées
  - Application spécifique (Acte + de la société Ever) fonctionnant sur une base Taurus

## Les limites de la 1ère scannérisation

- 2 applications informatiques
  - Une pour la création et la délivrance d'une partie des actes (mariages et décès depuis 1989)
  - Une pour la délivrance des actes de naissance depuis 1925
- Des serveurs locaux
  - Taille des serveurs insuffisante
  - Impossibilité de mettre en commun les données
- Des difficultés de maintenance
  - Absence de suivi du logiciel par le prestataire



## Changement de logiciel en 2002

### Pourquoi ?

- Impossibilité de faire évoluer le logiciel de création d'actes
- Souhait d'avoir plus de sécurité dans l'accès au logiciel (mot de passe et profils utilisateurs et administrateurs)
- Constituer une base de données unique d'actes d'état civil
  - Avoir une seule application (création et délivrance)
  - Disposer de tous les actes de naissance depuis 1925
    - Reprise des données de l'application précédente et d'Acte +
    - Scannérisation des 13 mairies non concernées la 1er fois
  - Meilleur suivi des actes (gestion de l'historique)
  - Délivrer des copies et extraits d'actes dans n'importe quelle mairie quelque soit l'arrondissement qui détient le registre
  - Intégrer les demandes d'actes faites par internet dans le logiciel

### Choix du logiciel CITY 2 de DIGITECH

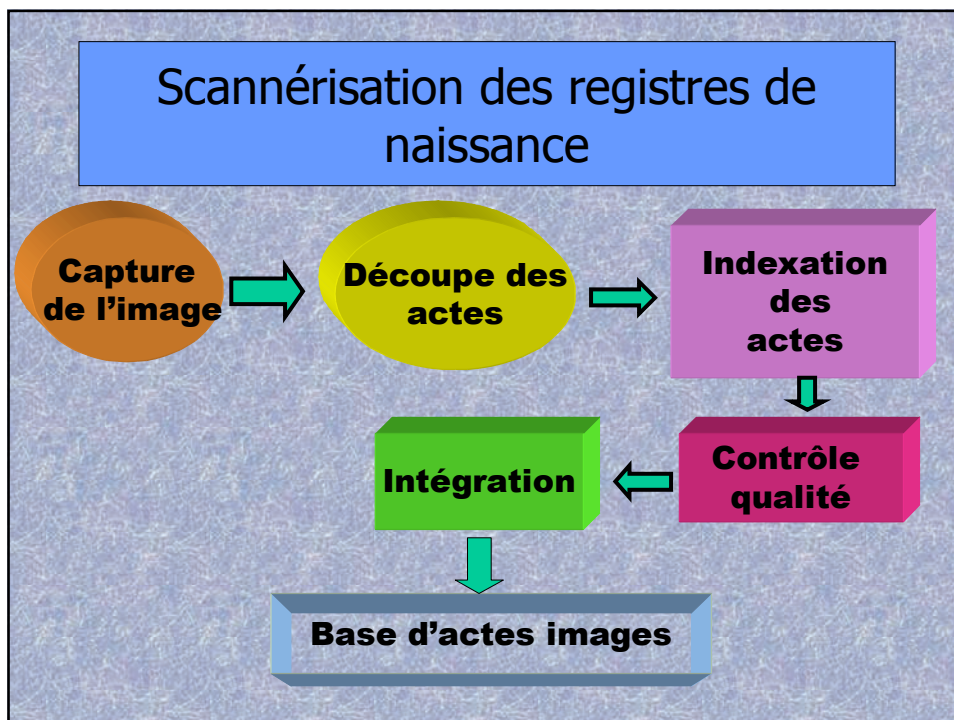
- Base oracle
- Un serveur central à la DSTI

## Difficultés liées à la reprise des actes images d'Acte +

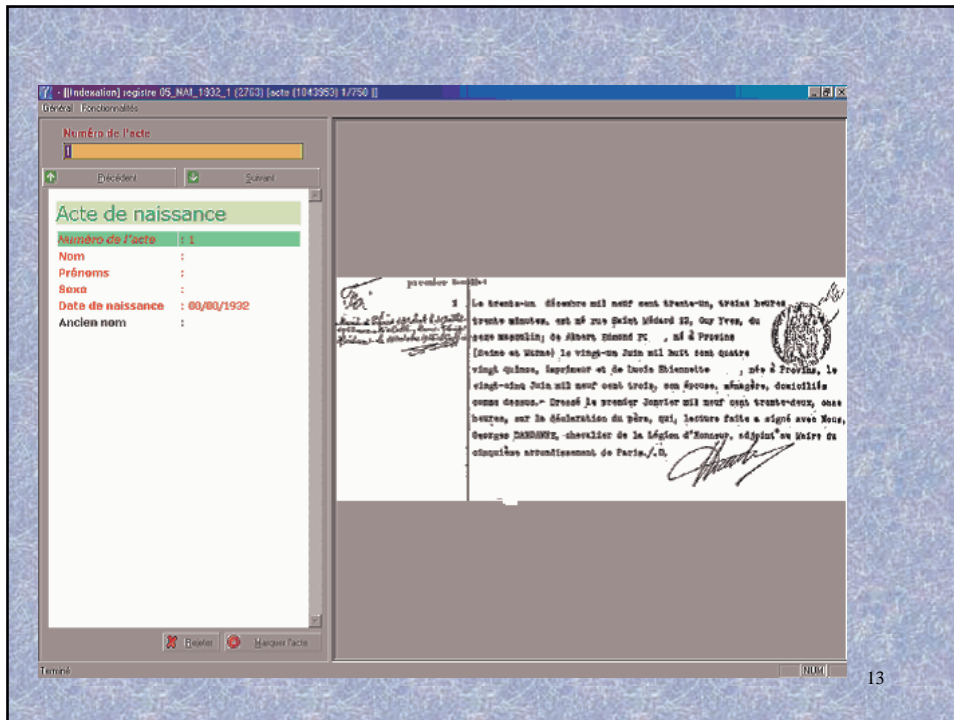
- Perte de la connaissance du logiciel Acte + pour accéder à la base de données
- Version du logiciel différente suivant les mairies ou même à l'intérieur d'une même mairie
- Des pratiques différentes dans la façon d'indexer, de supprimer des actes...
- Actes en double (acte texte et acte image) après intégration suite à des erreurs d'indexation
- Certains actes présents dans la base ne sont pas accessibles à partir du logiciel
- Taille des images supérieure à 100 Ko (minimum 30ko)

## 2ème phase de scannérisation 2004 - 2006

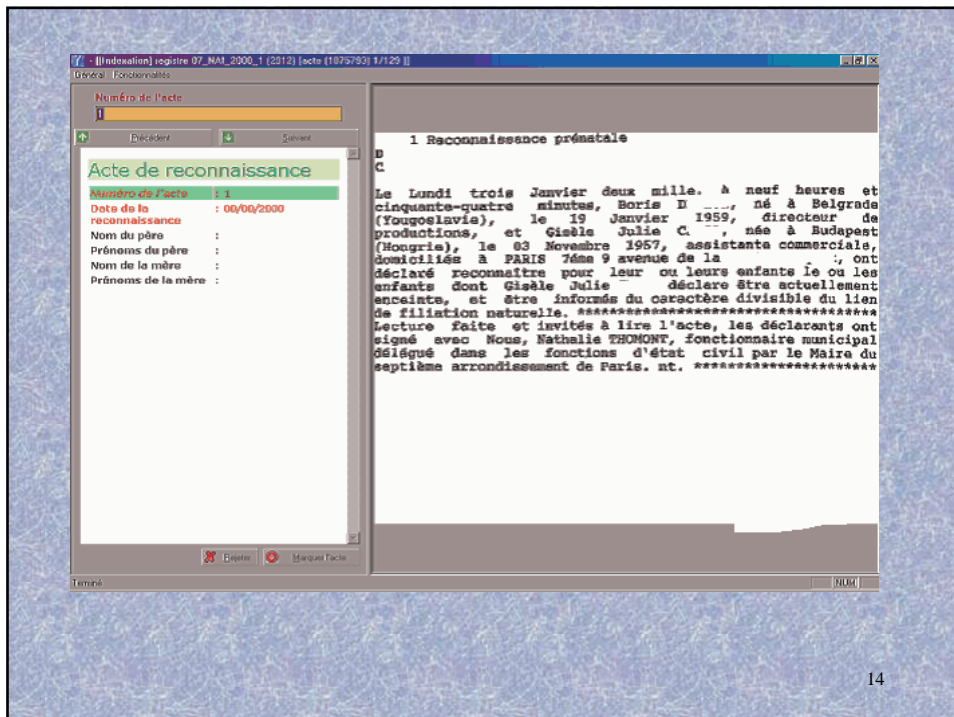
- Registres de naissance depuis 1925
- 13 mairies : 1 300 000 actes
- Mise en oeuvre
  - Société SAFIG pour la capture d'images et la découpe
  - Ville de Paris pour indexation sur le logiciel MSS développé par DIGITECH
  - Intégration des images par la direction de l'informatique par le biais d'un logiciel développé par DIGITECH
  - Contrôle des données intégrées



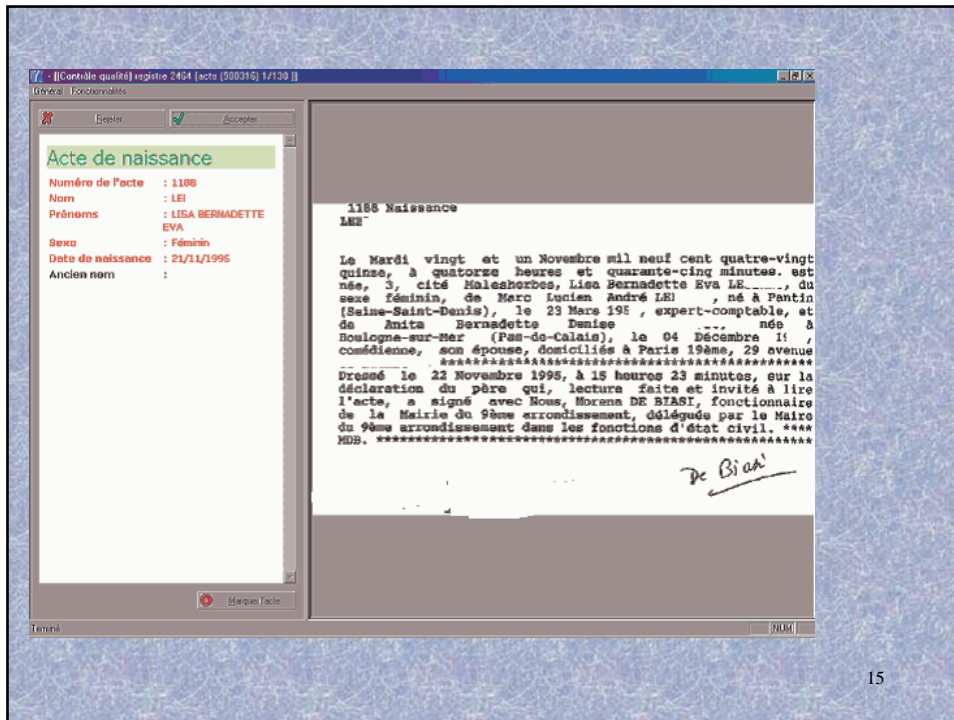




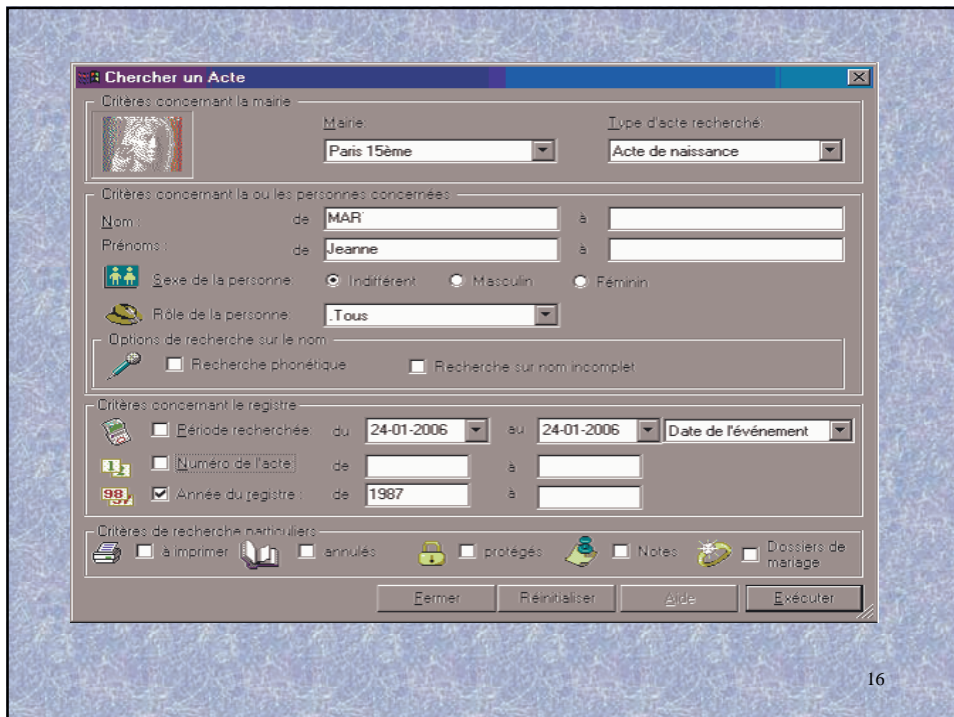
13



14

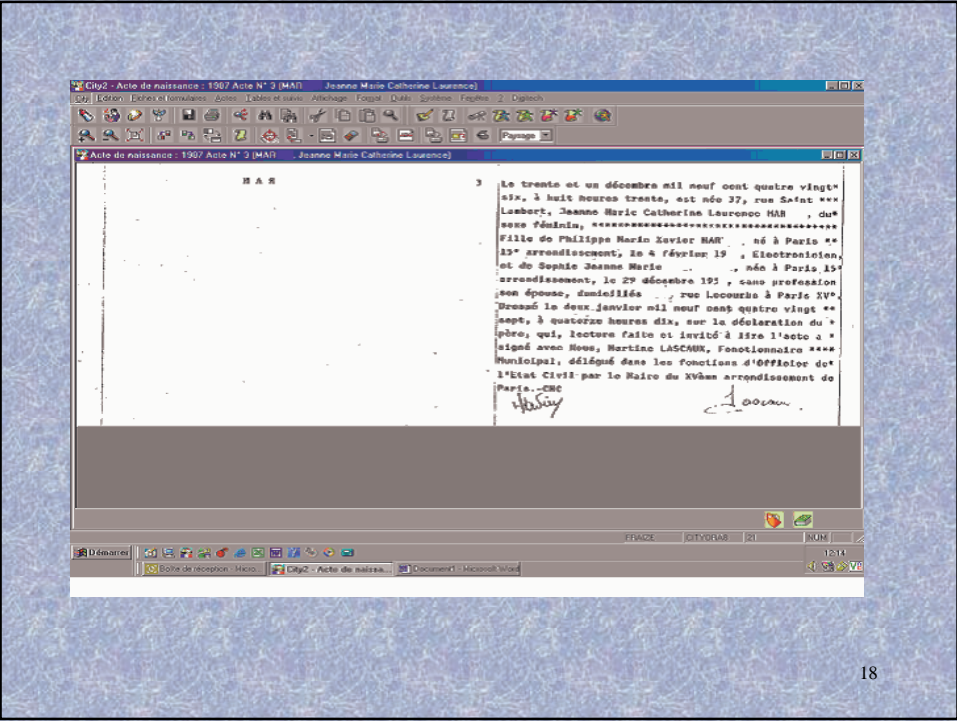
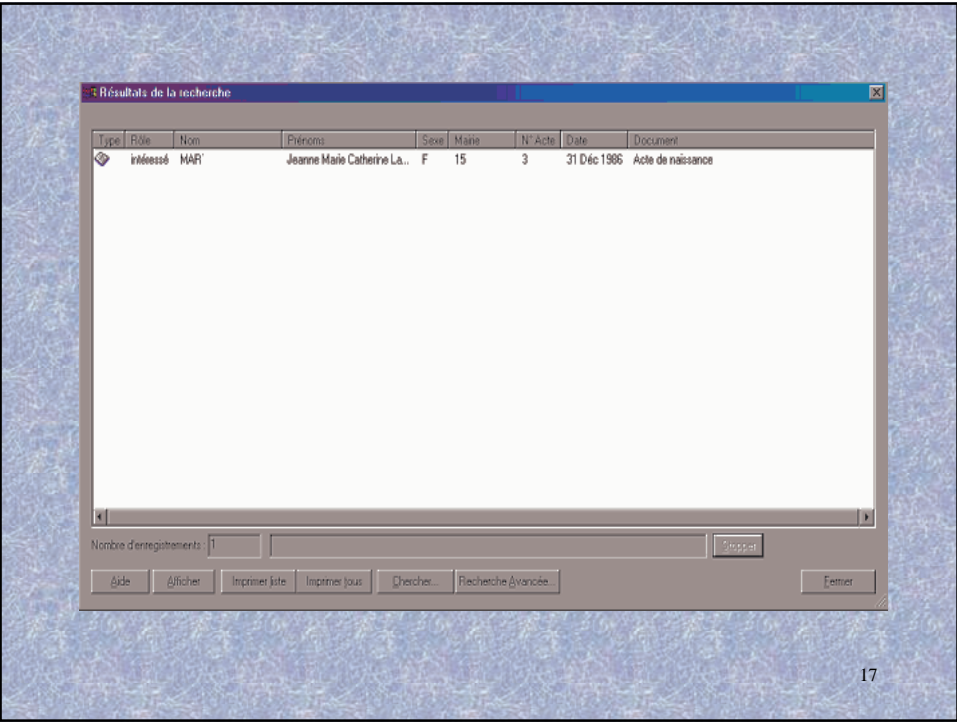


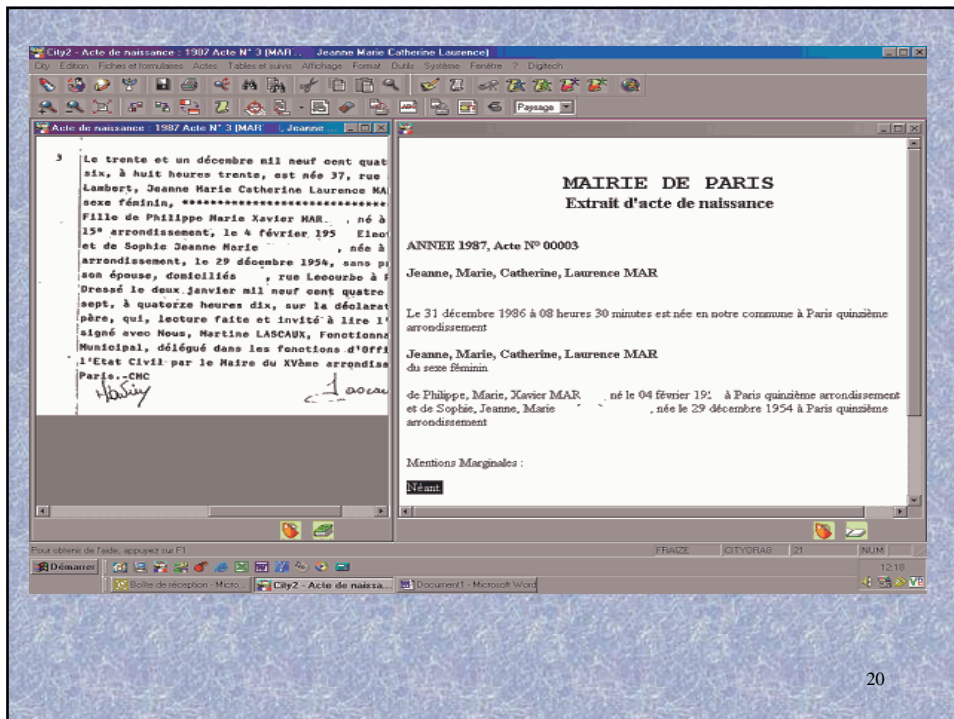
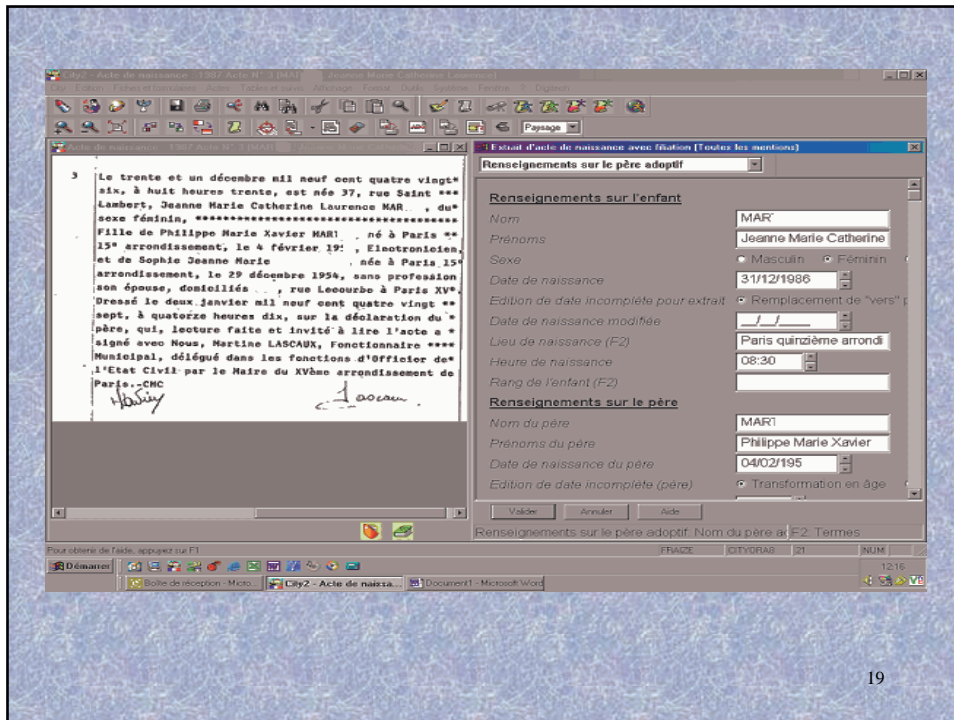
15



16









## Un premier pas vers la dématérialisation : les demandes d'actes par internet

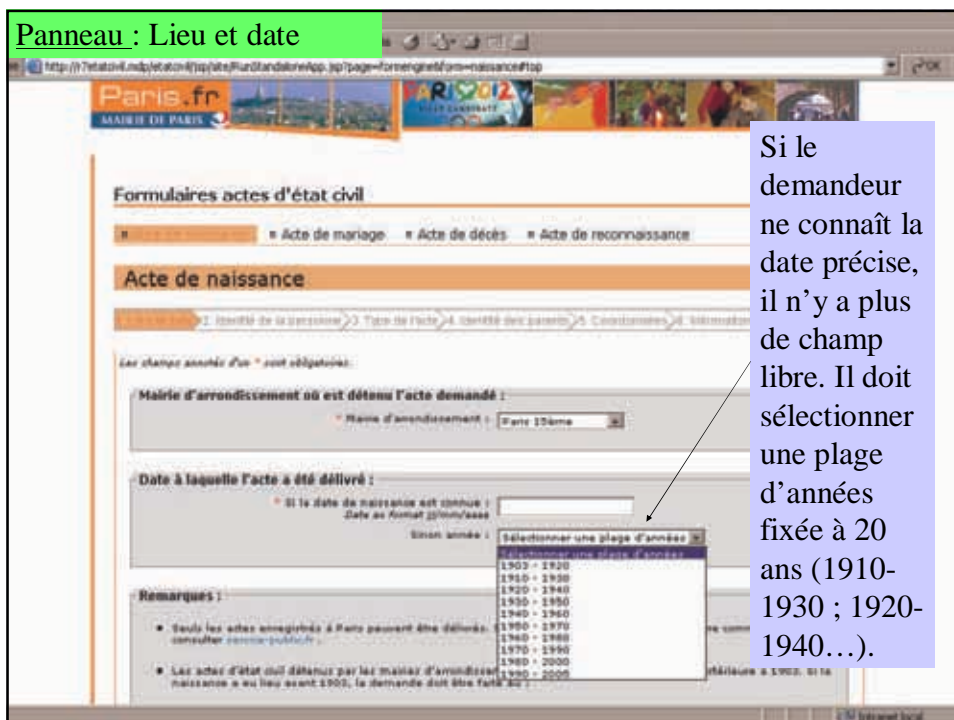
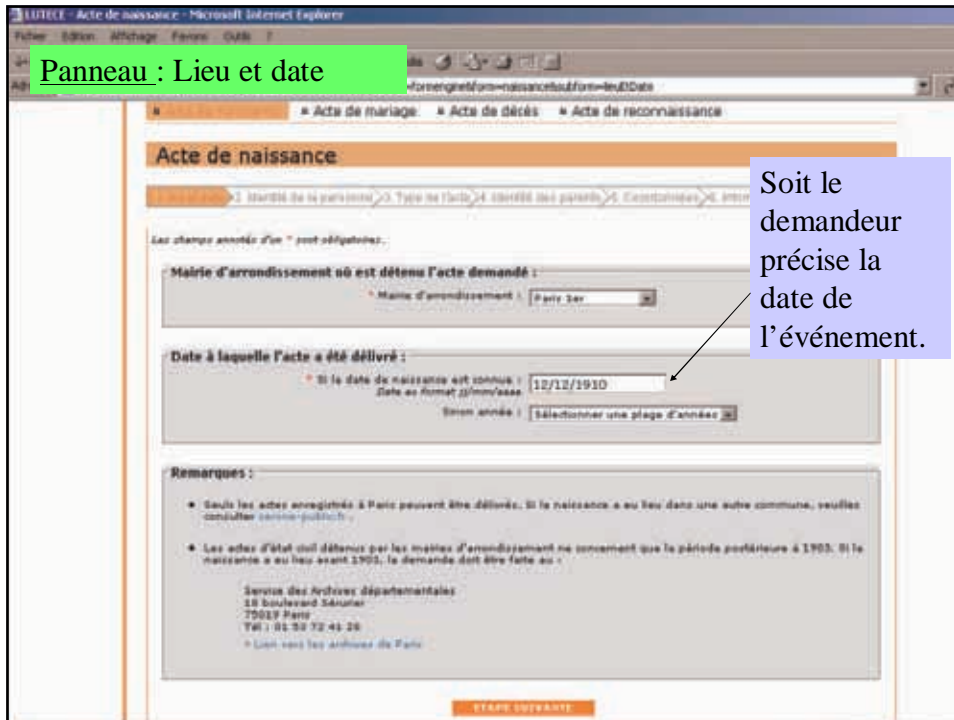
- Mise en place d'un formulaire de demande d'acte d'état civil sécurisé sur le site Paris.fr (2002)
- Forte demande pour la délivrance des copies :  
+ 60% entre 2003 et 2005
- Adaptation du formulaire pour permettre l'intégration directe des demandes dans le logiciel métier (2005)

21

## Les modifications du formulaire

- Format XML
- Découpage du bloc en séquences
- Suppression des champs libres
- Inscription d'une date ou d'une plage d'années
- Adaptation de l'adresse pour l'étranger
- Récapitulatif des informations saisies pour permettre de corriger les erreurs de frappe
- Délai de traitement apparaît en fonction de la précision des informations données

22





**Panneau : Informations complémentaires**

Formulaires actes d'état civil

- Acte de naissance
- Acte de mariage**
- Acte de décès
- Acte de reconnaissance

Acte de mariage

Type de l'acte > Identité des parents > Conformité

Informations complémentaires :

Telephone :

Adresse e-mail :

Au format xxx@yyy.zzz

Vous êtes :

Titulaire de la demande :

- le titulaire de l'acte
- son parent ou son grand-parent
- son fils ou sa fille, son petit-fils ou petite-fille
- son frère ou sa sœur, son oncle ou sa tante
- autres

Remarques :

- Si vous indiquez votre adresse e-mail, vous recevrez un accusé de réception de la demande.
- Les notaires, les avocats, les représentants légaux et les administrations spécialement autorisées qui peuvent avoir accès aux actes de l'état civil de la personne qui leur a donné mandat sont invités à formuler leur demande d'acte par courrier et non par Internet compte tenu de la nécessité de produire un justificatif.

**Panneau : Informations complémentaires**

Formulaires actes d'état civil

- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Acte de décès
- Acte de reconnaissance

Type de l'acte > Identité des parents > Conformité

Informations complémentaires :

Telephone :

Adresse e-mail :

Au format xxx@yyy.zzz

Vous êtes :

Titulaire de la demande :

- le titulaire de l'acte
- son parent ou son grand-parent
- son conjoint ou son époux
- son fils ou sa fille, son petit-fils ou petite-fille
- son frère ou sa sœur, son oncle ou sa tante
- autres

Remarques :

- Si vous indiquez votre adresse e-mail, vous recevrez un accusé de réception de la demande.
- Les notaires, les avocats, les représentants légaux et les administrations spécialement autorisées qui peuvent avoir accès aux actes de l'état civil de la personne qui leur a donné mandat sont invités à formuler leur demande d'acte par courrier et non par Internet compte tenu de la nécessité de produire un justificatif.

## Panneau : Informations complémentaires

Formulaires actes d'état civil

Acte de naissance

1. Lieu et date 2. Identité de la personne 3. Type de l'acte 4. Identité des parents

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires :

Spécifier les informations complémentaires :

Telephone :

Adresse mail :

Au format xxx@yyy.zzz

\* Vous êtes :

Motif de la demande :

Remarques :

- Si vous indiquez votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception.
- Les notaires, les avocats, les représentants légaux et les administrations spécialement autorisées qui peuvent avoir accès aux actes de l'état civil de la personne qui leur a donné mandat sont invités à formuler leur demande d'acte par courrier et non par Internet compte tenu de la nécessité de produire un justificatif.

Afin de mieux analyser les raisons des demandes d'actes d'état civil, une liste des motifs est proposée

## Panneau : Informations complémentaires

Formulaires actes d'état civil

Acte de mariage

1. Lieu et date 2. Identité des époux 3. Type de l'acte 4. Identité des parents 5. Coordonnées

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires :

Spécifier les informations complémentaires :

Telephone :

Adresse mail :

Au format xxx@yyy.zzz

\* Vous êtes :

Motif de la demande :

Remarques :

- Si vous indiquez votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception de la demande.
- Les notaires, les avocats, les représentants légaux et les administrations spécialement autorisées qui peuvent avoir accès aux actes de l'état civil de la personne qui leur a donné mandat sont invités à formuler leur demande d'acte par courrier et non par Internet compte tenu de la nécessité de produire un justificatif.

Cette liste des motifs s'adapte en fonction de l'événement



## Panneau : Récapitulatif des informations saisies

http://7etato4.ndp.etat-cv4/jsp/site/PurOndabreApp.jsp?page=fr.mengret&pro=naissance&idform=recapitulatif

### Récapitulatif des informations saisies

**Lieu et date de l'acte :**

- lieu de l'acte : Paris 1er
- Date de naissance : 12/12/1910

**Etat civil de la personne dont l'acte est demandé :**

- Noms : Martin
- Prénoms : Jeanne
- Sexe : Féminin

**Choix de l'acte :**

- Type : Copie intégrale de l'acte
- Nombre d'exemplaires : 1

**Filiation :**

- Noms de père : Martin
- Prénoms de père : Jo
- Noms de la mère : Juvénile
- Prénoms de la mère : Martine

**Coordonnées du demandeur :**

- Civilité : M
- Noms : Fortin
- Prénoms : Arno
- Adresse : 10, rue de Joliet
- Code postal : 75116
- Ville : PARIS RP
- Province :
- Pays :

**Informations complémentaires :**

- Téléphone :
- NIS : stephane.breclillon@paris.fr
- Lien : fils ou fille, petit-fils ou petite-fille
- Noté : CNI ou passeport

intranet local

A la fin de sa saisie, le demandeur visualise les informations.

S'il souhaite en modifier, il peut encore revenir sur les diapos précédentes.

Edition, Archivage, Favoris, Outils

http://7etato4.ndp.etat-cv4/jsp/site/PurOndabreApp.jsp?page=fr.mengret&pro=naissance&idform=validation

### Formulaire actes d'état civil

Acte de naissance

**Validation des informations saisies**

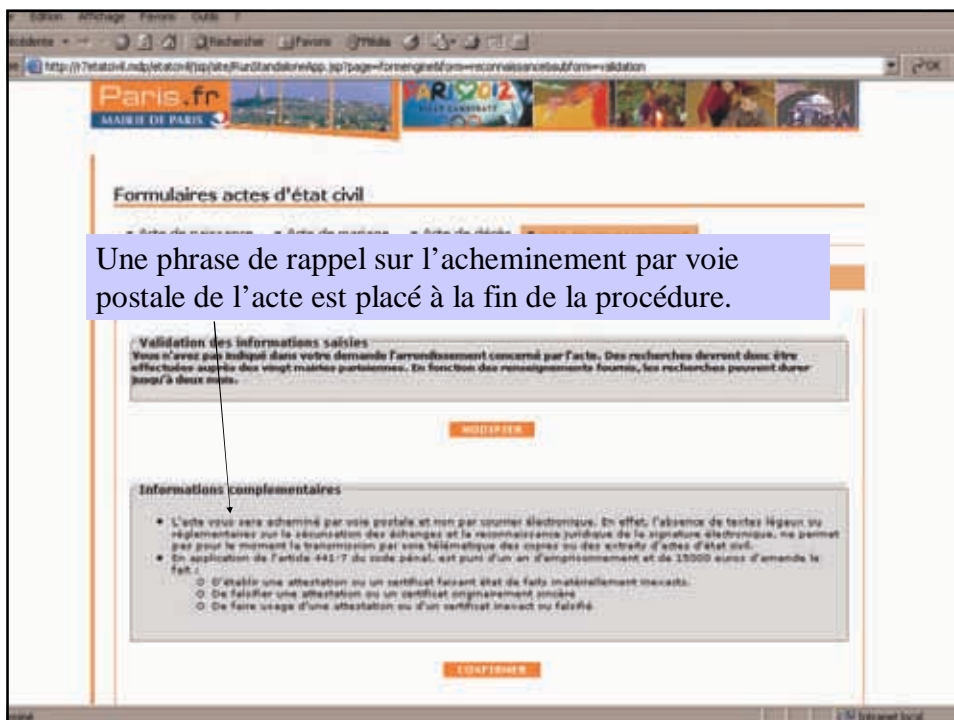
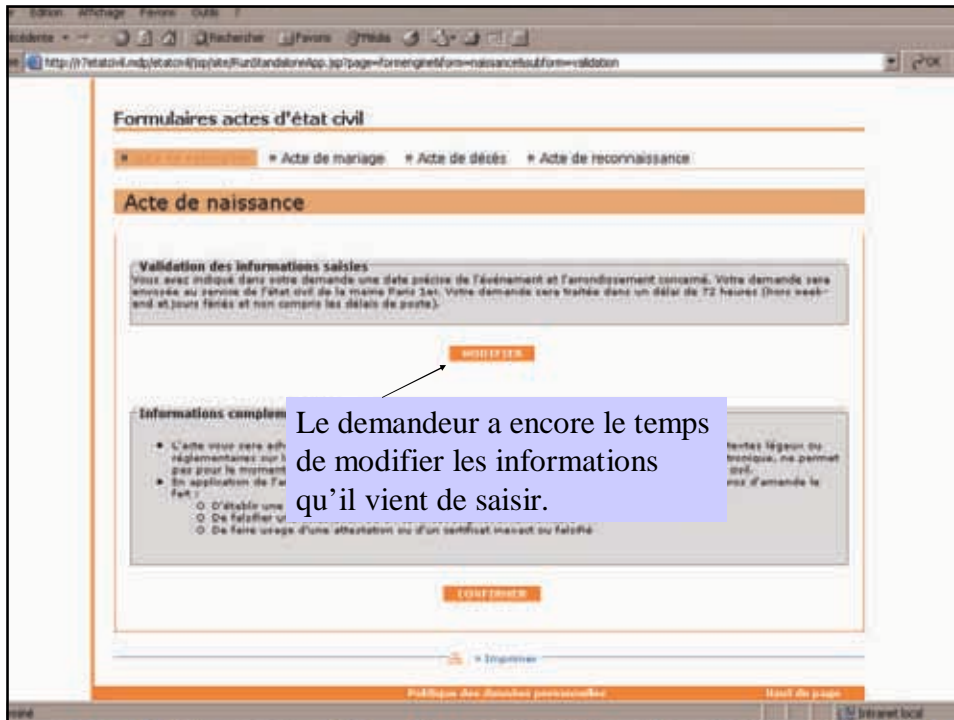
Vous avez indiqué dans votre demande une date précise de l'événement et l'arrondissement concerné. Votre demande sera envoyée au service de l'état civil de la mairie Paris 1er. Votre demande sera traitée dans un délai de 72 heures (hors week-end et jours fériés et non compris les délais de poste).

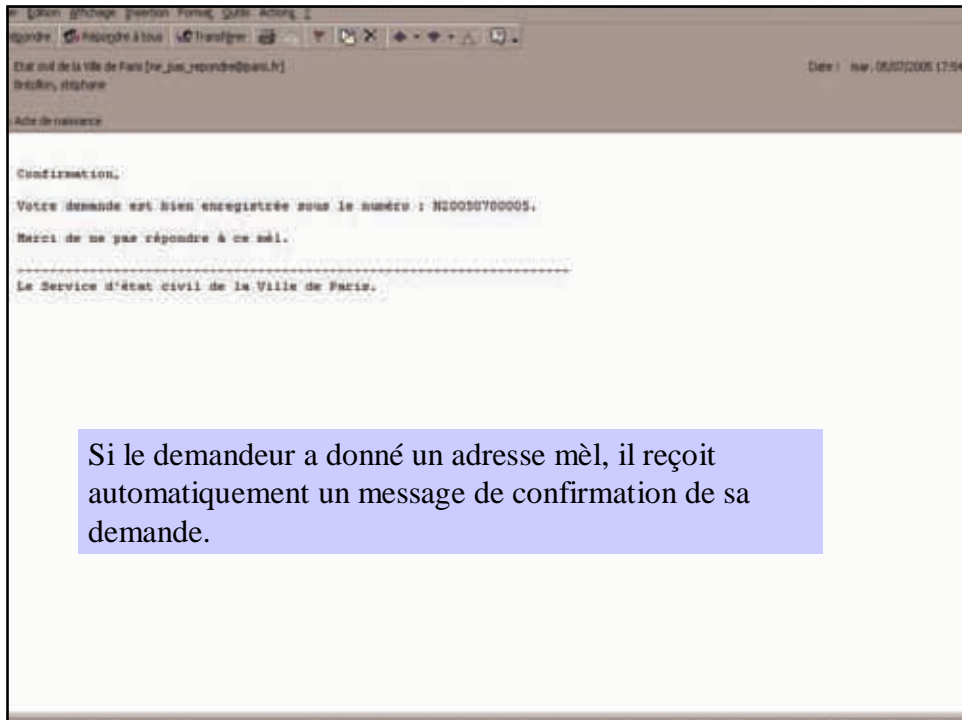
Impression

Publicité des données personnelles

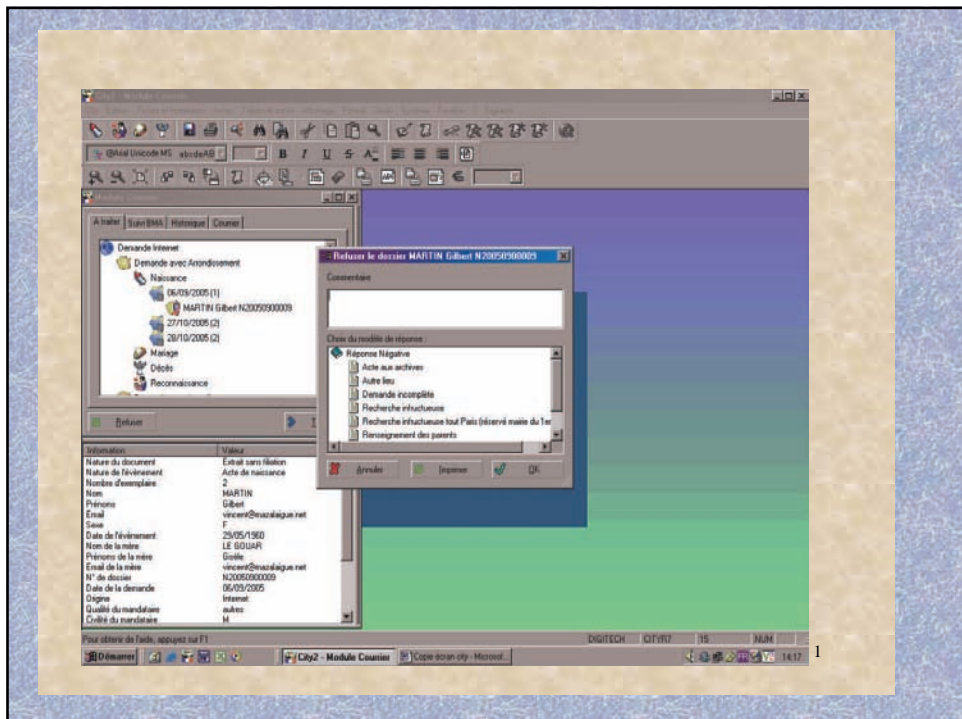
intranet local

Suite à l'indication d'une date précise de l'événement et l'arrondissement concerné, une phrase informe le demandeur que le service d'état civil de la mairie concernée se charge de traiter sa demande dans les 72 heures (hors week-end et jours fériés et non compris les délais de poste).



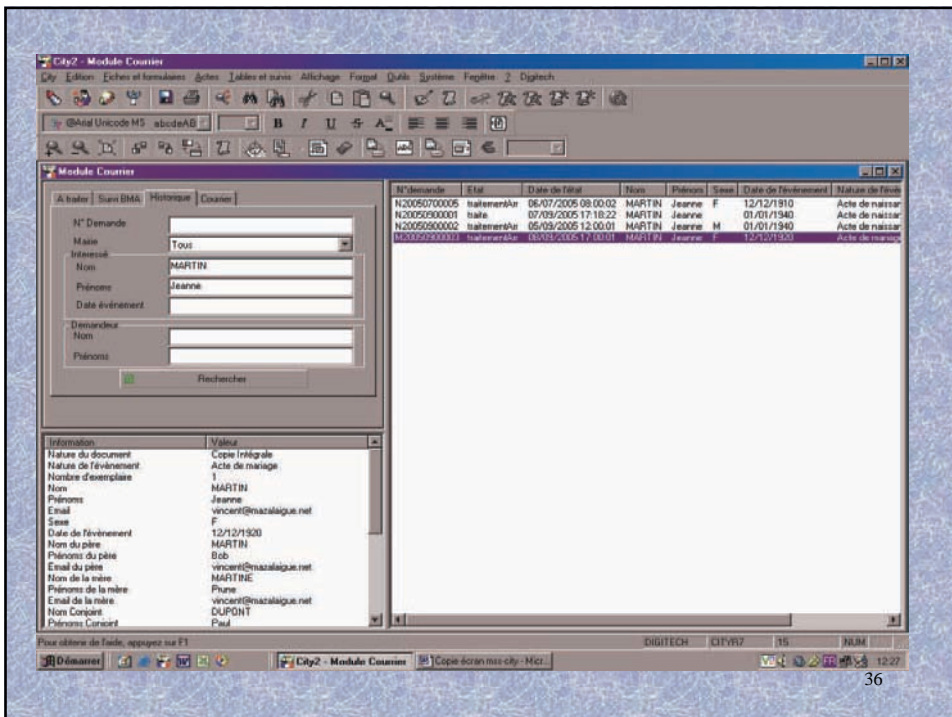
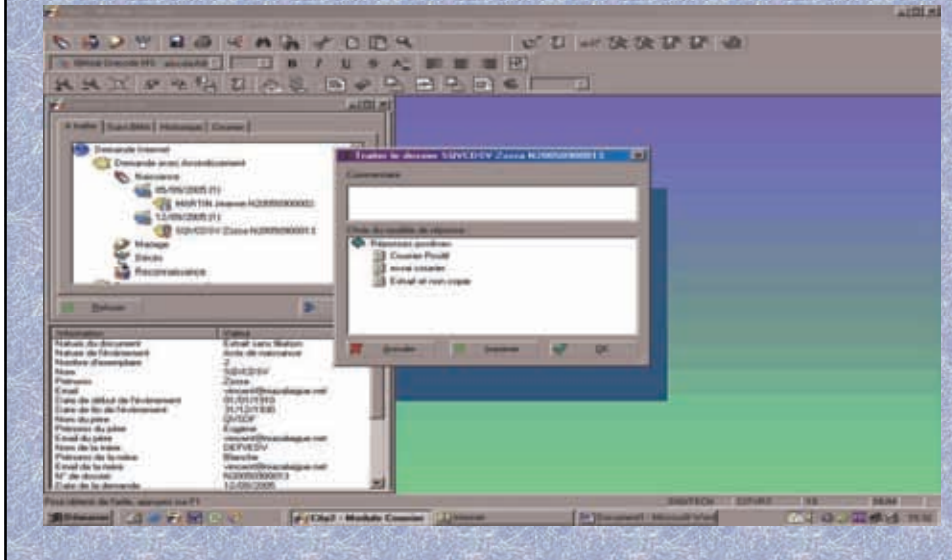


Si le demandeur a donné un adresse mèl, il reçoit automatiquement un message de confirmation de sa demande.





Une fois l'édition réalisée il faut cliquer sur OK pour finaliser cette demande et envoyer un message à l'internaute.



## Le traitement des demandes Internet

- Amélioration de l'information de l'utilisateur
  - Dès l'envoi de sa demande, l'internaute reçoit par messagerie un accusé de réception.
  - Il est informé également par messagerie de la fin du traitement informatique de sa demande.
- Les demandes Internet sont « formatées » :
  - En comparaison avec les demandes par courrier, le demandeur ne peut inclure des réclamations ou des revendications particulières
  - La demande est plus facile à traiter
- Travail administratif plus facile
  - Intégration directe des demandes dans le logiciel Etat civil.
  - Impression de la copie ou de l'extrait accompagné d'un courrier personnalisé
  - Envoi dans une enveloppe à fenêtre
  - Conservation de l'historique de la demande
- Envoi par courrier des actes car les textes ne permettent pas un échange dématérialisé

## Vers une dématérialisation complète de l'état civil ?

- Projet d'échanges de mentions par informatique entre les mairies (DIGITECH/ARPEGE)
- Réflexions du conseil supérieur du notariat sur un échange de données sécurisé (mairies/notariat)
- Projet du ministère de la justice de mettre en place un état civil central dématérialisé
  - Avoir des documents d'état civil fiables pour délivrer des documents d'identité électronique
  - Lutter contre la dénaturation de la confidentialité des informations d'état civil

